

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, de Sucre Suisse SA et de la Fédération suisse des betteraviers – 23 février 2018

## La solution actuelle pour le sucre désavantage les producteurs suisses

**La culture indigène de la betterave sucrière et donc la production de sucre suisse sont fortement menacées sans mesures politiques. Tel est le message principal d'une conférence de presse commune de l'Union suisse des paysans, de la Fédération suisse des betteraviers et de l'industrie sucrière tenue à la sucrerie d'Aarberg. La crainte exprimée s'explique par la modification unilatérale de l'organisation commune de marché (OCM) de l'Union européenne pour le sucre. Suite à l'abandon des quotas et des limites d'exportation, la production européenne de sucre explose. Les surplus de production sont écoulés à très bas prix en Suisse, tandis que l'UE perçoit par ailleurs une taxe élevée sur le sucre à l'importation. Le parlement a maintenant la possibilité d'adapter également la protection douanière suisse afin que la production indigène joue avec les mêmes cartes et puisse se maintenir sur le marché.**

Fin septembre 2017, l'Union européenne a modifié de manière unilatérale son organisation commune du marché du sucre et supprimé le régime des quotas, la limitation des exportations ainsi que le prix minimal de la betterave. Elle développe fortement la production de sucre et l'exportation, tout en maintenant sa propre protection douanière de EUR 420.– par tonne de sucre importé. Dans le cadre des accords bilatéraux (solution dite du « double zéro »), le prix suisse du sucre est lié au prix européen. « Les dés sont maintenant pipés et l'économie suisse du sucre subit une pression massive liée au prix et à l'importation », explique Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans. Déjà avant l'abandon des quotas, les prix du sucre et donc aussi de la betterave avaient fortement baissé, pour s'effondrer complètement dès octobre 2017. La surface de culture de la betterave en Suisse a en conséquence reculé de 2000 hectares. Pour préserver l'économie sucrière suisse, le directeur de l'Union suisse des paysans et conseiller national Jacques Bourgeois avait déjà déposé en septembre 2015 l'initiative parlementaire « Stop au bradage ruineux du sucre ! Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène ». Ce texte demande de garantir un prix minimal du sucre en Suisse par l'adaptation du système douanier.

### Les fabriques de sucre ont déjà fourni des efforts

Sucre Suisse SA exploite deux fabriques de sucre (Aarberg et Frauenfeld) réunissant 240 collaboratrices et collaborateurs et traite annuellement 1,6 million de tonnes de betteraves produisant 260 000 tonnes de sucre conventionnel et 6000 tonnes de sucre biologique. Des sous-produits de qualité sont également fabriqués : pulpe de betterave pour le fourrage, mélasse, terreau Ricoter, engrais calcaire et biogaz. Selon Guido Stäger, directeur de Sucre Suisse SA, les prix de vente du sucre ont diminué de 50% ces dernières années en raison des importations avantageuses (chute des prix et force du franc). Les fabriques ont donc dû aussi fortement baisser les prix des betteraves. Cela a induit un recul de la surface de culture indigène de la betterave, ce qui compromet à son tour le rendement des fabriques, explique Guido Stäger. L'entreprise a déjà économisé par le biais d'une réduction des effectifs, de l'automatisation, d'une efficacité énergétique accrue et d'adaptations dans le transport des betteraves, et elle a généré une plus-value supplémentaire par le développement de spécialités et une diversité renforcée. « Rien qu'en 2017, plus de 500 agriculteurs ont renoncé à la production de betteraves en raison des prix trop bas », commente le jeune producteur de betteraves Philippe Egger pour illustrer la situation de ses pairs. Dans la rotation des cultures, la betterave est pourtant très valorisante. Toutefois, d'autres agriculteurs abandonneront cette culture si les prix ne permettent pas de couvrir les coûts. Au cas où les portes des sucreries devaient fermer par manque de rendement, ce serait pour toujours et la reine des cultures arables appartiendrait au passé. Pourtant, le sucre suisse atteste d'un bilan environnemental d'environ 30% meilleur que le sucre importé de l'UE, comme l'a démontré une étude indépendante ([www.nachhaltigkeit.zucker.ch](http://www.nachhaltigkeit.zucker.ch)).

### **Une meilleure protection douanière est indispensable**

« La garantie d'un prix minimal du sucre en Suisse au moyen de l'adaptation du système douanier, telle que demandée dans l'initiative parlementaire, est tout à fait compatible avec les règles de l'OMC et les accords bilatéraux avec l'UE », souligne Jacques Bourgeois. Il propose d'adapter l'ordonnance sur les importations agricoles de sorte qu'un seuil minimal de CHF 600.– par tonne dans le pays ne puisse être franchi. Les clients de l'industrie alimentaire soumis à la concurrence internationale bénéficieraient comme jusqu'à présent de solutions individuelles pour préserver leur force concurrentielle. L'industrie alimentaire exportatrice aurait par ailleurs le choix d'utiliser du sucre dans le trafic de perfectionnement. L'impact sur les denrées alimentaires manufacturées reste de toute façon marginal : la garantie du prix minimal induirait une différence d'environ 5 centimes par plaque de chocolat. L'Union suisse des paysans, les producteurs et l'industrie manufacturière espèrent que le parlement s'engagera en faveur de la production suisse de sucre lors de sa session de printemps et qu'il soutiendra l'initiative déposée.